



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96389>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-96389**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24SERV19- ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES DE LA METROPOLE

Description : Il s'agit de prestations d'entretien du réseau d'écoulement des eaux pluviales des réseaux enterrés et non visitables sur les communes de Six Fours les Plages, La Seyne sur Mer, Saint-Mandrier, Ollioules (lot géographique 1), Toulon, Le Revest, La Valette du Var, La Garde, Le Pradet (lot géographique 2), ainsi que les communes de Carqueiranne, La Crau, et Hyères (lot géographique 3).

Identifiant de la procédure : 7e610ebb-bc70-495d-92fb-07e045371fc3

Avis précédent : 6c33f18f-3a07-45e2-b196-31144ca510b3-01

Identifiant interne : 24SERV19

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 75310000 Services de prestations

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 24SERV19- ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES DE LA METROPOLE

Description : Il s'agit de prestations d'entretien du réseau d'écoulement des eaux pluviales des réseaux enterrés et non visitables sur les communes de Six Fours les Plages, La Seyne sur Mer, Saint-Mandrier, Ollioules (lot géographique 1), Toulon, Le Revest, La Valette du Var, La Garde, Le Pradet (lot géographique 2), ainsi que les communes de Carqueiranne, La Crau, et Hyères (lot géographique 3).

Identifiant interne : 1 - Entretien des reseaux d'eaux pluviales enterrés non visitables sur le secteur Ouest: antennes de Six-Fours, La Seyne, Saint-Mandrier et Ollioules

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 75310000 Services de prestations

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est défini à l'article 1.7 du RC et 16 du CCAP

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 177,600 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 2 avril 2025 ou de la date de notification si ultérieure au 2 avril 2025 L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP commun à tous les lots. Le montant annuel minimum des prestations pour le lot 1 est de 50 000 euros TTC et le montant annuel maximum est de 300 000 euros TTC. Le montant des prestations du Lot 1 est estimé annuellement à 177 600 euros HT soit 710 400 euros HT sur 4 ans.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : 24SERV19 ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES DE LA METROPOLE

Description : Il s'agit de prestations d'entretien du réseau d'écoulement des eaux pluviales des réseaux enterrés et non visitables sur les communes de Six Fours les Plages, La Seyne sur Mer, Saint-Mandrier, Ollioules (lot géographique 1), Toulon, Le Revest, La Valette du Var, La Garde, Le Pradet (lot géographique 2), ainsi que les communes de Carqueiranne, La Crau, et Hyères (lot géographique 3).

Identifiant interne : 2 - Entretien des reseaux d'eaux pluviales enterrés non visitables sur le secteur centre : antennes de Toulon, le Revest, la Valette du Var, La Garde, Le Pradet

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 75310000 Services de prestations

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est défini à l'article 1.7 du RC et 16 du CCAP

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 464,682 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 2 avril 2025 ou de la date de notification si ultérieure au 2 avril 2025 L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP commun à tous les lots. Le montant annuel minimum des prestations pour le lot 2 est de 200 000 euros TTC et le montant annuel maximum est de 600 000 euros TTC. Le montant des prestations du Lot 2 est estimé annuellement à 464 682 euros HT soit 1 858 728 euros HT sur 4 ans.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : 24SERV19 ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES DE LA METROPOLE

Description : Il s'agit de prestations d'entretien du réseau d'écoulement des eaux pluviales des réseaux enterrés et non visitables sur les communes de Six Fours les Plages, La Seyne sur Mer, Saint-Mandrier, Ollioules (lot géographique 1), Toulon, Le Revest, La Valette du Var, La Garde, Le Pradet (lot géographique 2), ainsi que les communes de Carqueiranne, La Crau, et Hyères (lot géographique 3).

Identifiant interne : 3 - Entretien des reseaux d'eaux pluviales enterrés non visitables sur le secteur Est: antennes de Carqueiranne, La Crau, Hyeres

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 75310000 Services de prestations

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est défini à l'article 1.7 du RC et 16 du CCAP

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 166,059 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 2 avril 2025 ou de la date de notification si ultérieure au 2 avril 2025 L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP commun à tous les lots. Le montant annuel minimum des prestations pour le lot 3 est de 50 000 euros TTC et le montant annuel maximum est de 300 000 euros TTC. Le montant des prestations du Lot 3 est estimé annuellement à 166 059 euros HT soit 664 236 euros HT sur 4 ans.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 4,800,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sud Est Assainissement du Var (SEAV)

Offre :

Identifiant de l'offre : PLI 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 147,037.23 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 38RL25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 09/05/2025

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 147,037.23 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 174,041.21 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sud Est Assainissement du Var (SEAV)

Offre :

Identifiant de l'offre : PLI 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 403,194.29 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 39RL25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 09/05/2025

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 403,194.29 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 403,194.29 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sud Est Assainissement du Var (SEAV)

Offre :

Identifiant de l'offre : PLI 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 138,613.58 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 40RL25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/03/2025

Date de conclusion du marché : 09/05/2025

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 138,613.58 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 224,604.58 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends

Numéro d'enregistrement : CCRA de Marseille

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Sud Est Assainissement du Var (SEAV)

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 34218829900073

Adresse postale : 682, route de Grenoble Quartier Lingostière

Ville : NICE

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ff5e2ef0-1a25-4019-8551-e8890f65694e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/08/2025 à 10:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2025